Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Datar

ANALYSE ÉCONOMÉTRIQUE DE LA CROISSANCE DE L'ÉCONOMIE PRÉSENTIELLE EN FRANCE

SYNTHÈSE DU RAPPORT DE RECHERCHE

Mars 2014

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Datar

ANALYSE ÉCONOMÉTRIQUE DE LA CROISSANCE DE L'ÉCONOMIE PRÉSENTIELLE EN FRANCE

SYNTHÈSE DU RAPPORT DE RECHERCHE

Francis AUBERT, Abdoul DIALLO, Quentin FRÈRE, Denis LÉPICIER (1)
Stéphanie TRUCHET, Dominique VOLLET (2)

(1) UMR CESAER Agrosup - INRA
Centre d'**É**conomie et de **S**ociologie appliquée
à l'**A**griculture et aux **E**spaces **R**uraux
26 bd du Dr Petitjean
BP 87999
21079 Dijon Cedex

(2) UMR Métafort AgroParisTech - IRSTEA - INRA-VetAgroSup

9 avenue Blaise Pascal
CS 20085
63178 Aubière

SOMMAIRE

Introduction 1

Partie 1. Cadre d'analyse et méthodologie 2

1.1. Une analyse qui intègre les effets d'offre et de demande dans un cadre spatial 2

1.2. Une démarche d'analyse quantitative qui mobilise les outils de l'économétrie 5

Partie 2. Caractérisation et dynamique economique des secteurs de la sphere presentielle 7

2.1. Un poids prépondérant de l'emploi présentiel et en forte évolution 7

2.2. Logiques de localisation de l'emploi des secteurs de la sphère présentielle 11

2.3. Facteurs explicatifs de localisation de l'emploi des secteurs de la sphère présentielle 16

Partie 3. Enseignements de l'etude et pistes pour l'action publique 20

Conclusion 23

Indications bibliographiques 25

INTRODUCTION

L'unité de recherche CESAER (Agrosup-INRA) de Dijon, en partenariat avec l'UMR Métafort AgroParisTech-IRSTEA-INRA-VetAgroSup, a conduit une étude sous maitrise d'ouvrage de la *Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR),* dans le cadre d'un marché conclu en application de l'article 28 du code des marchés publics. Le cahier des charges, en date du 25 octobre 2012, est référencé « Analyse économétrique de la croissance de l'économie présentielle en France ». Le livrable principal est constitué d'un rapport de recherche en deux fascicules dont le présent document dresse la synthèse.

L'objectif général du marché est un objectif de connaissance, centré sur les activités qui composent ce que l'INSEE dénomme la sphère « présentielle », pour la distinguer de la sphère « productive ». Alors que les deux tiers des emplois dépendent aujourd'hui de cette catégorie d'activités présentielles, et que la dynamique des emplois repose de plus en plus nettement sur leur évolution, la connaissance que nous en avons n'est pas à hauteur des enjeux de développement qu'elles portent. Il s'agit d'activités qui relèvent majoritairement du secteur tertiaire, en raison de leur caractère immatériel, et qui sont tournées vers les personnes, non vers les entreprises. Elles partagent le trait commun de voir leur production destinée au marché local. Les services à la personne en constituent l'archétype : un secteur d'activités en pleine croissance, au plus près d'une population aux besoins grandissants, riche en emplois qui ont une propriété remarquable, même s'ils sont souvent peu qualifiés et précaires : ils ne sont pas délocalisables. On peut dès lors être tenté d'instituer les activités présentielles en vecteur du renouveau de l'emploi sur le territoire dans un grand mouvement convergent de création d'activités nouvelles et de satisfaction des besoins essentiels des populations.

Toutefois, si la croissance globale du secteur est indiscutable, des indices de différenciation selon les activités et les territoires apportent pour le moins des nuances et incitent à la précaution face à cette promesse peut-être surévaluée. Les points de vue à partir desquels sont appréhendés la notion d'économie présentielle et les usages qui en sont faits par les acteurs du développement territorial sont d'ailleurs très variables, voire divergents : alors que certains voient dans l'économie présentielle l'unique planche de salut des espaces défavorisés, d'autres privilégient les activités productives comme vecteur de développement. Avant que ne s'expriment les options de développement et que s'exercent les choix politiques, il convient de documenter les phénomènes économiques en question et de préciser la notion d'économie présentielle. C'est ce à quoi s'attache le présent travail, en cherchant à construire un corpus de connaissances sous des conditions de robustesse qui permettent de stabiliser le savoir commun relatif à ce domaine, dans une perspective d'action publique.

La démarche retenue pour cette recherche s'appuie sur la définition de la sphère présentielle de l'INSEE (2010), qui retient les activités mises en œuvre « localement » pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, et adopte une entrée par les bassins de vie en France métropolitaine. Le cœur de l'étude s'appuie sur un travail en économétrie spatiale poussé afin de répondre à ces différents objectifs en appréciant la sensibilité des résultats aux choix méthodologiques opérés, y compris du point de vue des nomenclatures et classifications conventionnelles. Les données issues du recensement de la population (exploitées au lieu de résidence et au lieu de travail) de l'INSEE constituent l'essentiel des données mobilisées.

Le plan du document se décompose en trois sections : (i) une première de caractérisation du champ d'étude qui fournit l'occasion d'une mise à plat des conceptions, définitions et mesures des activités présentielles en mettant en exergue leur diversité, (ii) une deuxième section de construction et d'estimation d'un modèle économétrique en mesure de prendre en compte les effets temporels et spatiaux dans les explications des variations de l'économie présentielle, (iii) une troisième section de mise en perspective des résultats en vue de discerner des pistes d'action publique relatives à l'aménagement du territoire.

PARTIE 1. CADRE D'ANALYSE ET MÉTHODOLOGIE

1.1. Une analyse qui intègre les effets d'offre et de demande dans un cadre spatial

Le travail repose sur une distinction entre les activités dites « présentielles » et les activités dites « productives », qui met en jeu des particularités sectorielles mais aussi spatiales : si une activité productive est définie par le type de marchandise qu'elle produit, une activité présentielle est définie par l'aire de marché qu'elle approvisionne. La difficulté principale de la recherche tient alors à la combinaison de facteurs sectoriels et de facteurs spatiaux pour construire la grille d'analyse. Sont utilisés pour cela les grands registres explicatifs de l'économie régionale, en termes d'effets de demande, d'effets d'offre et d'interactions, en les spécifiant dans le cas des activités présentielles.

Des effets de demande prépondérants

L'économie des activités présentielles est d'abord une économie de la demande. Cette assertion repose sur des caractéristiques des services, qui sont le plus souvent non stockables et non transportables, et donc produits sur place pour un usage immédiat. Ainsi, en première analyse, la localisation d'une population sur un espace donné forme le principal déterminant de la localisation d'activités de services consommés sur place. Les caractéristiques de cette population définissent une demande potentielle à partir de laquelle se constitue une offre adaptée, et l'hétérogénéité de ces caractéristiques dans l'espace devient une explication centrale de la diversité spatiale des activités présentielles. Elles tiennent classiquement aux préférences des ménages et aux contraintes budgétaires, dont on connait la sensibilité à l'appartenance sociale, sur les plans matériels et symboliques. Mais elles relèvent aussi de l'inscription des comportements des ménages dans l'espace, selon les déplacements courants ou exceptionnels, qui concernent directement ou indirectement la consommation de services.

Selon cette perspective, la théorie de la base économique ou exportatrice constitue la référence principale de l'économie régionale (cf. encadré 1), comme en attestent les travaux récents sur l'économie « résidentielle » (Davezies, 2009). Une population localisée dont le niveau des revenus provenant de l'extérieur grâce à la « base exportatrice » définirait une demande satisfaite sur place par une offre adaptée et élastique. Toutefois, l'offre d'activités présentielles peut connaitre des logiques propres susceptibles de s'écarter spatialement de cette capacité de réaction de l'économie locale au niveau de revenus d'origine externe à la zone.

Encadré 1 : La théorie de la base économique, cadre de référence pour l'analyse de l'économie présentielle

La théorie de la base économique modélise le fonctionnement d'une économie régionale en distinguant deux types de flux économiques selon leur rapport à la demande locale ou extérieure à la région : les activités basiques qui répondent à la demande extérieure et les activités non basiques ou induites ou encore domestiques qui satisfont la demande locale. Dans cette vision du développement régional, c'est la base économique qui produit de la croissance via le mécanisme du multiplicateur, qui est d'autant plus élevé que le tissu économique régional est diversifié et intégré. Tandis que les premières applications étaient fondées sur des enquêtes auprès des entreprises locales pour déterminer l'origine des flux monétaires, les nombreuses applications développées à partir des années 60 ont utilisé les statistiques disponibles (via différentes méthodes qualifiées « d'indirectes ») pour déterminer les secteurs basiques et induits. Les débats actuels se concentrent essentiellement sur deux aspects : le périmètre du secteur basique (le caractère externe du flux monétaire suffit-il pour qualifier celui-ci de basique ?) et la prise en compte des interactions spatiales et temporelles grâce au développement de nouvelles techniques économétriques (Mulligan et Vias, 2011). L'économie « présentielle » est fortement questionnée par ces débats actuels. Selon les définitions retenues pour qualifier un flux monétaire de basique, l'économie dite « présentielle » peut recouvrir des parts très variables d'activités motrices et induites. Des activités induites peuvent-elles avoir un effet en retour ou rétroactif sur les activités basiques ?

Des effets d'offre à réhabiliter

Dans leurs choix de localisation, les entreprises recherchent le double effet des avantages comparatifs, en privilégiant les pays ou les régions qui minimisent le coût des facteurs d'usage intensif, et des économies d'échelle, qui font dépendre les coûts unitaires du volume global de production. Ces déterminants s'expriment à plein dans le régime contemporain de mondialisation qui combine libéralisation des échanges et baisse des coûts de transport des marchandises. Ils concernent d'abord les productions manufacturières et affectent les activités et l'emploi industriels, mais toute une partie des activités de services sont également susceptibles, à moyen terme, de suivre cette logique de localisation internationale (cf. Barlet *et al.,* 2008) et, partant, de s'éloigner de leurs aires de marché traditionnelles. Les activités concernées sont celles qui, obligatoirement, ont la possibilité de s'affranchir de la colocalisation avec les consommateurs, et ensuite qui ont des fonctions de production qui les rendent très sensibles aux conditions d'accès et de prix à des facteurs de production, notamment du travail qualifié (exemple des services informatiques), ou aux indivisibilités du capital technique (exemple des services de santé appuyés sur des équipements de diagnostic ou de traitement sophistiqués) –cf. Mouhoud, 2010, pour une typologie des services mettant en jeu leurs rapports à l'espace.

Sur le registre non marchand, une autre forme de normalisation, de nature politique, entre en jeu. Pour un ensemble d'activités relevant des services administrés et des services publics, ce sont des normes politiques qui régissent la distribution des entreprises ou des administrations sur le territoire. Contrairement au cas précédent sous-tendu par des économies d'échelle favorables à la concentration, c'est ici une logique de dispersion qui prévaut dans des visées d'équité territoriale (cf. Hilal *et al.,* 2013). L'instauration de « services universels » à l'échelle européenne renforce cet objectif en confiant à chaque pays-membre le soin de définir ses propres modalités pour apporter à tous les citoyens un service de qualité constante à un prix abordable en tout point du territoire (exemple de la présence postale). Ainsi, l'existence de services relevant de la décision publique renforce l'hypothèse du lien entre localisation des ménages et localisation des services. Toutefois, le rôle de plus en plus important joué par les collectivités territoriales, avec la prise en charge d'une partie significative des coûts liés à cet effort d'accessibilité pour les populations et la mise en place de maisons de services notamment, accrédite l'idée d'une différenciation locale selon les préférences des populations.

La prise en compte des facteurs d'offre n'aboutit pas à l'identification de forces univoques ; elles sont globalement orientées par le marché et par la distribution de la population, mais l'existence de mécanismes propres à la production des services tend à des formes de concentration économique qui peuvent être spatialement disjointes des regroupements de population.

Des interactions sectorielles et spatiales susceptibles d'amplifier les effets d'offre et de demande

Dès lors que le moteur principal de la croissance régionale est attaché au rôle de la demande externe et à ses effets induits sur l'économie locale (via les effets multiplicateurs), la question des **interactions** est centrale. Une première forme d'interaction la plus évidente concerne les relations **entre secteurs d'activités**. Outre les effets directs sur un secteur donné de l'accroissement de la demande adressée à celui-ci, on identifie un effet indirect de cette variation sur la demande en produits intermédiaires adressée aux autres secteurs. Ces effets multiplicateurs seront d'autant plus élevés que l'achat de consommations intermédiaires « importées » sera limité.

La deuxième grande catégorie d'**interactions relie les activités et la population**. Elle est centrale pour traiter les questions posées dans cette recherche, puisque les activités présentielles sont supposées dépendre pour une large part de la demande de la population sur place. Les choix de localisation des ménages et des entreprises sont interdépendants : les entreprises se localisent dans des zones où elles peuvent embaucher la main-d'œuvre dont elles ont besoin ; réciproquement, les ménages ont besoin de trouver un emploi dans la zone où ils choisissent de résider, ou à proximité. On considère qu'à court terme l'influence de la géographie des emplois est déterminante des choix résidentiels des ménages, alors qu'à long terme l'influence de la distribution des ménages commande l'implantation des établissements. Pour la

période actuelle, l'influence d'une variation de l'emploi sur la population demeure plus forte que l'influence d'une variation de la population sur l'emploi (Blanc *et al.,* 2007). Toutefois, d'après certaines analyses (CAS, 2009), les choix des ménages peuvent progressivement s'affranchir de la proximité de l'emploi avec le développement des facilités de communication et de travail à distance.

Enfin, les **interactions spatiales** complètent ces jeux de déterminations croisées, sur un plan horizontal. Au sein d'un pays, les flux de toute nature entre espaces infranationaux sont nombreux et fréquents car aucune barrière ne bride les échanges, et plus la délimitation est fine, plus les interdépendances sont intenses. Les relations peuvent être équilibrées, entre régions de même niveau, et orientées par leurs spécialisations respectives ; elles sont le plus souvent déséquilibrées, suivant les différences de dimension et de structure des polarisations urbaines. Ainsi, une zone urbaine de grande dimension exercera une influence significative sur les zones voisines, rurales et périurbaines, par effets d'attraction mais aussi de diffusion ; le développement des activités présentielles sera particulièrement sensible à ces effets de proximité. On peut aussi noter que les stratégies des collectivités territoriales peuvent prendre place dans ces interactions horizontales, par les choix de fiscalité et d'offre de biens publics locaux auxquels elles procèdent.

Des hypothèses qui inscrivent les effets de demande et d'offre dans un cadre spatial

- Au niveau le plus général, est posée une hypothèse de détermination des activités présentielles essentiellement attachée à la géographie de la demande, qui dépend d'abord de la distribution de la population résidente et de ses choix de consommation, mais aussi des flux de population qui modifient la demande locale, au gré des déplacements (chalandise, fréquentation touristique, etc.). En corollaire à cette hypothèse générale, les activités présentielles sont attendues comme étant sensibles aux regroupements de population qui créent des effets « boule de neige » par un ensemble de causalités circulaires (entre les consommateurs et les travailleurs, entre les activités, etc.).

- À un deuxième niveau, une hypothèse de concentration relative de l'offre de services est avancée pour tenir compte des déterminants économiques de la production à grande échelle. Les facteurs technologiques internes comptent aussi dans ce domaine pour favoriser la recherche d'économies d'échelle, surtout lorsque les possibilités de service à distance se développent grâce aux usages des TIC. Du point de vue géographique, ce pan de détermination par la concentration économique peut amplifier la polarisation des centres de population mais il peut aussi agir en éloignant les établissements de production des centres si les externalités pécuniaires y sont trop importantes, notamment sur le marché du travail. Les interventions publiques nationales jouent également en faveur de la dispersion car elles tendent à transférer des revenus des centres vers les périphéries, des zones de production vers les zones de résidence, et à instaurer des normes d'accessibilité qui contraignent la localisation des services « publics ».

- À un troisième niveau d'hypothèse, il est supposé que, à structures égales, des spécificités locales liées aux combinaisons de facteurs d'offre et de demande, aux aménités du site ou à l'action des collectivités territoriales contribuent à différencier les activités présentielles. En arrière-plan de cette hypothèse figure la possibilité d'un certain niveau d'hétérogénéité des préférences des consommateurs et des résidents, qui les rendent plus ou moins sensibles aux caractéristiques des territoires et aux choix des autorités en charge de leur développement.

Il faut noter enfin que l'analyse est posée sur des structures observées à l'heure actuelle, à partir du dispositif national de production de données statistiques, et que les évolutions prises en compte sont des évolutions de court et moyen terme. Autrement dit, le raisonnement est posé à structure constante, les ajustements qui surviennent ne modifient pas radicalement les dotations factorielles, ni la démographie régionale, ni les préférences des consommateurs.

1.2. Une démarche d'analyse quantitative qui mobilise les outils de l'économétrie

D'un point de vue méthodologique, la démarche retenue relève essentiellement d'une analyse quantitative de l'emploi présentiel à l'échelle des bassins de vie français tels que définis par l'INSEE en mobilisant les données des recensements de population couvrant les deux dernières décennies (cf. encadré 2).

Emplois de la sphère présentielle : champ et catégorisation

Le champ de la sphère présentielle retenue est celle définie par l'INSEE selon la définition suivante : « les activités présentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes » (INSEE, 2010, p. 2). Avec près des deux tiers des emplois en 2009, cette définition de l'économie présentielle, basée sur les nomenclatures des activités, est très large (pour d'autres délimitations, voir Aubert *et al.,* 2008). Outre les activités de commerce et de services marchands, elle englobe le secteur de la construction mais aussi la quasi intégralité des secteurs de la sphère publique dont l'ensemble des emplois d'administration publique. Afin d'appréhender l'hétérogénéité de cet ensemble, deux types de catégorisation sectorielle ont été mobilisés tant dans l'analyse statistique qu'économétrique, l'une fonctionnelle et l'autre géographique (cf. Encadré 3).

Encadré 2 : Les sources de données utilisées

L'essentiel des données utilisées proviennent des recensements de population de l'INSEE de 1990, 1999 et 2009 au lieu de résidence et au lieu de travail pour les emplois (dont certaines proviennent de l'exploitation complémentaire). La base CLAP (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) a été utilisée pour caractériser les établissements relevant de la sphère présentielle et le recours aux enquêtes Emploi de l'INSEE des mêmes années ont permis de caractériser les emplois correspondants.

Outre les données déjà mentionnées, l'analyse économétrique a nécessité de mobiliser des données de distance calculée avec Odomatrix, de données relatives au revenu des foyers fiscaux issues du ministère des Finances (DGFIP) et diffusées par l'INSEE, ou encore de données de l'ODIT (Observatoire, Développement, Ingénierie Touristique) du Ministère du tourisme pour appréhender l'attractivité des bassins de vie selon leur dotation en sites touristiques.

Encadré 3 : Catégorisation fonctionnelle et géographique des secteurs de la sphère présentielle

La **catégorisation fonctionnelle** résulte de regroupements sectoriels homogènes du point de vue des caractéristiques des activités correspondantes et de la fréquence des transactions offre/demande. Les 248 secteurs ont ainsi été agrégés en 31 catégories de services présentiels, eux-mêmes regroupés en sept sous-groupes :

- Construction
- Commerce
- Transport
- Services marchands (dont les secteurs d'activités touristiques)
- Éducation, jeunesse
- Santé et social
- Services au public

Une **catégorisation géographique** permet de distinguer quatre groupes de secteurs homogènes (quartiles) du point de vue de la logique de localisation spatiale des emplois. Cette catégorisation est construite à partir d'un indice de concentration de Gini des emplois dans les bassins de vie relativement à la population résidente. Cet indice repose sur la fonction (dont la représentation graphique est la courbe de Lorenz) qui associe à chaque bassin de vie ordonné par nombre d'emplois dans le secteur k croissant la part de ces emplois dans l'effectif total du secteur k. Cet indice mesure l'écart entre cette courbe de Lorenz et la droite correspondant à une répartition égale entre les bassins de vie de l'emploi dans le secteur k.

$$G_{abs}^{k} = 1 - \sum_{i=0}^{I-1} \frac{1}{I} \left(\frac{x_{i\,(\lambda_i)}^{k}}{x_{.}^{k}} + \frac{x_{i\,(\lambda_i+1)}^{k}}{x_{.}^{k}} \right)$$

Il prend des valeurs comprises entre 0 lorsque les emplois du secteur d'activité sont répartis uniformément entre les bassins de vie et 1 lorsque tous les emplois du secteur sont localisés dans un seul bassin de vie. Les comparaisons effectuées avec d'autres indices (Herfindahl-Hirschmann et dissimilarité) confirment la robustesse de l'indice de Gini.

Une échelle d'analyse cohérente avec le type d'activités étudié : les bassins de vie

D'après l'INSEE, le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants (INSEE, 2012). Le territoire national est découpé en 1644 bassins de vie organisés autour de pôles (grands, moyens, petits), ou de communes dotées au moins de la moitié de la gamme des équipements intermédiaires (selon la Base Permanente des Équipements). Une typologie spatiale des bassins de vie a été élaborée pour rendre compte du rôle de la structuration spatiale sur la distribution des emplois. Six types spatiaux de bassins de vie sont distingués selon le mode de distribution de la population dans les classes du zonage en aires urbaines (ZAU) de 2010 de l'INSEE : les bassins de grands, de moyens et de petits pôles, les bassins périurbains des grandes aires urbaines, les bassins ruraux sous influence urbaine et les bassins ruraux.

La démarche économétrique

L'objectif du travail économétrique est d'expliquer le nombre d'emplois présentiels exprimé en densité, par kilomètre carré ($EP_{i,t}/S_i$). Le choix de densité est motivé par le fait que les bassins de vie présentent des tailles très hétérogènes, variant d'un rapport de 1 à 350. Le nombre d'emplois présentiels d'un bassin de vie mêle alors deux effets : l'un lié à son attractivité et à son dynamisme, l'autre à sa taille. Or seul ce premier effet nous intéresse. C'est donc pour neutraliser cet effet taille que le nombre d'emplois présentiels – ainsi que toutes les variables explicatives d'effectif – est exprimé en densité.

La population des bassins de vie ($Pop_{i,t}$) constitue la première variable explicative. Toutefois, si la forte corrélation entre population et emplois est un fait bien établi dans la littérature empirique, le sens causal de cette relation statistique reste ambigu (Hoogstra *et al.,* 2005) : est-ce la population qui crée les emplois, ou les emplois qui attirent la population ? Cette simultanéité entre les deux variables est ici traitée en instrumentant la population des bassins de vie par la proximité à divers équipements. De plus, la modélisation est étendue aux interactions spatiales entre les bassins de vie, ainsi qu'à la persistance temporelle des emplois dans les territoires. Par nature, l'endogène décalée spatialement ($W.\left[EP_{j,t}/S_j\right]$) est également sujette à cette simultanéité, tandis que l'endogène décalée temporellement ($EP_{i,t-1}/S_i$) est corrélée aux effets fixes individuels, deux problèmes résolus en instrumentant également ces deux variables explicatives.

Sont aussi introduits dans les variables explicatives les emplois non présentiels ($EP_{i,t}/S_i$), qui doivent également être instrumentés. Ici, il s'agit de tester si les emplois présentiels apparaissent substituables, complémentaires ou indépendants. Enfin, plusieurs variables de contrôle ($X_{i,t}$) permettent de prendre en compte les caractéristiques des bassins de vie, concernant notamment la démographie de la population, les flux de mobilité quotidienne, le revenu des ménages et le niveau d'étude, l'attractivité touristique et la proximité à une grande aire urbaine.

Ainsi, pour le bassin de vie i à la période t, le modèle s'écrit :

$$ln\left(\frac{EP_{i,t}}{S_i}\right) = \beta_1 ln\left(\frac{Pop_{i,t}}{S_i}\right) + \beta_2 ln\left(W.\frac{EP_{j,t}}{S_j}\right) + \beta_3 ln\left(\frac{EP_{i,t-1}}{S_i}\right) + \beta_4 ln\left(\frac{ENP_{i,t}}{S_i}\right) + X_{i,t}\beta_5 + \varepsilon_{i,t}$$

où les β sont les paramètres à estimer et ε sont les résidus, i.e. la part de $EP_{i,t}/S_i$ non expliqués avec les différentes variables explicatives.

Le modèle économétrique proposé ici prend donc la forme générale d'un modèle spatial dynamique à effets fixes (Arellano et Bond, 1991), estimé avec la méthode des moments généralisés. Puis afin de tester la performance et la validité des instruments, sont également calculés les R^2 de première étape et la statistique J de Hansen.

PARTIE 2. CARACTÉRISATION ET DYNAMIQUE ECONOMIQUE DES SECTEURS DE LA SPHERE PRESENTIELLE

La partie 2 présente trois grandes catégories de résultats produits dans le cadre de cette recherche. Le premier niveau de résultats porte sur la connaissance empirique de ce que recouvre l'économie présentielle. Quelle est son importance, et son évolution dans l'économie nationale et à l'échelle des bassins de vie ? Quels sont les éléments saillants de sa distribution sur le territoire ? Quelles sont les caractéristiques des établissements et des emplois des secteurs qui composent cette sphère ? Le deuxième niveau de résultats dégage les principaux enseignements des logiques de localisation des emplois présentiels et des profils de l'économie présentielle dans les bassins de vie, en insistant sur la diversité des comportements de localisation selon les secteurs. Le troisième niveau vise à mettre en évidence les facteurs d'offre, de demande et d'interaction (spatiale, sectorielle et temporelle) permettant d'expliquer la densité des emplois présentiels dans les bassins de vie.
Caractérisation de l'économie présentielle

2.1. Un poids prépondérant de l'emploi présentiel et en forte évolution

Avec près de 17 millions d'emplois en 2009, l'emploi de la sphère présentielle représente **65 % de l'emploi total** en 2009 (Tableau 1). Les services au public, qui couvrent les emplois dans les administrations (hors éducation, santé, social), dans la poste ou le secteur associatif, sont les plus importants dans cet ensemble, suivi de près par les secteurs dits « administrés » de la santé et de l'action sociale. Avec un peu plus de 8 millions d'emplois, les secteurs privés représentent moins de la moitié des emplois de la sphère présentielle et ce sont les services marchands, puis le commerce, qui viennent en premier. L'emploi de la sphère présentielle est en **croissance continue dans les deux dernières décennies**, entrainée notamment par une dynamique forte dans les deux plus importants sous-groupes sectoriels (santé et social, services au public) dans lesquels près de 60 % des 3,7 millions d'emplois créés entre 1990 et 2009 sont concentrés. Le rythme de croissance s'accélère dans la dernière période et, outre les secteurs de la santé et du social qui connaissent une croissance soutenue et continue depuis 1990, les secteurs privés connaissent un regain de croissance sur la dernière période après des années 90 marquées par un contexte économique général peu favorable.

Tableau 1. La répartition des emplois par sphère économique et par grands secteurs d'activité

Sphères économiques	Nombre d'emplois						Taux de variation annuel	
	1990		1999		2009			
	Effectif (milliers)	%	Effectif (milliers)	%	Effectif (milliers)	%	1990-1999	1999-2009
Sphère non présentielle	9 031	41	8 716	38	8 987	35	- 0,39	0,31
Sphère présentielle	13 039	59	14 085	62	16 732	65	0,86	1,74
Transport	495	2,2	462	2,0	533	2,1	- 0,76	1,43
Construction	1 623	7,4	1 323	5,8	1 752	6,8	- 2,25	2,85
Éducation/jeunesse	1 647	7,5	1 936	8,5	2 259	8,8	1,81	1,56
Santé et social	1 979	9,0	2 390	10,5	3 118	12,1	2,12	2,69
Commerce	2 312	10,5	2 214	9,7	2 533	9,9	- 0,48	1,35
Services au public	2 348	10,6	2 984	13,1	3 346	13,0	2,70	1,15
Services marchands	2 635	11,9	2 776	12,2	3 191	12,4	0,58	1,40
Dt secteurs tourisme	687	3,1	750	3,3	914	3,6	0,98	2,00
Emploi total	22 070	100	22 801	100	25 718	100	1,21	0,36

Source : INSEE.

L'observation de la géographie de l'emploi présentiel permet de relever deux facteurs structurants, la structure urbaine d'une part, des facteurs régionaux et/ou territoriaux d'autre part. La distribution spatiale

de l'emploi présentiel, tout comme celle de la population et des emplois non présentiels, est fortement influencée par la structure urbaine. Aussi trois quarts des emplois de la sphère présentielle sont localisés dans les bassins de vie des grandes villes (pôles urbains de plus de 10 000 emplois[1]). La relation forte entre localisation des emplois et de la population dans ces bassins est accentuée par une sur-densité d'emplois par rapport au nombre d'habitants (+ 85 points par rapport à la densité moyenne d'emplois présentiels sur l'ensemble des bassins de vie) –cf. Carte 1.

Carte 1. Densité d'emplois présentiels pour 1000 habitants par bassins de vie

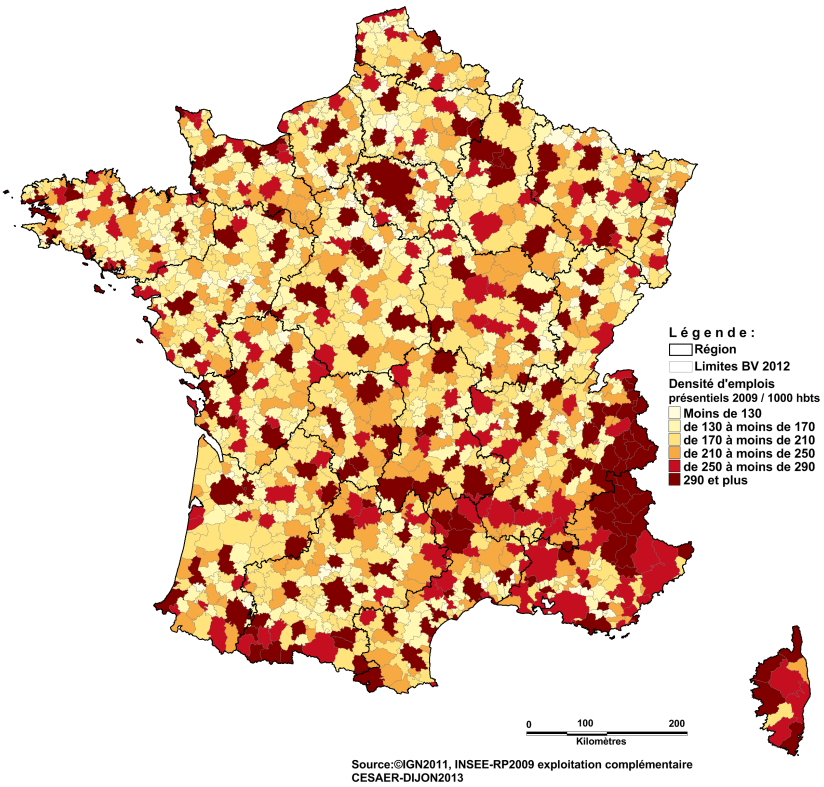

La concentration des services supérieurs[2] et donc des emplois correspondant est un facteur explicatif communément admis qui renvoie à un double mécanisme de localisation urbaine : un effet demande de ce type de services lié au comportement de consommation des ménages urbains et un effet d'offre qui justifie la concentration de l'équipement en contrepartie d'un bassin de consommation plus étendu (CHU par exemple). L'effet de concentration urbaine des emplois présentiels relativement à la population à desservir est nettement moins marqué dans les villes moyennes (+ 50 points de densité d'emplois) et inexistant pour les pôles ruraux par rapport aux bassins de vie ruraux non polarisés. Les espaces périurbains se distinguent quant à eux par une densité d'emplois de la sphère présentielle très inférieure à la moyenne des bassins (- 40 points de densité d'emplois). Leur proximité des bassins urbains bien dotés et l'association des mobilités de consommation de biens et services présentiels et des mobilités de travail expliquent dans une large mesure ce constat.

En première analyse, les logiques régionales ou territoriales de localisation des emplois présentiels les plus marquantes sont les fortes densités essentiellement concentrées dans les Alpes, en Corse et dans une moindre mesure dans la chaîne des Pyrénées (Carte 1). Elles correspondent à des zones à forte concentration d'aménités naturelles valorisées dans des activités touristiques et récréatives créatrices d'emplois présentiels. Le caractère très concentré de ces effets, non observés dans les bassins de vie littoraux, à l'exception de ceux du littoral méditerranéen, attestent d'effets de seuil dans les impacts

[1] Suivant la nomenclature du Zonage en Aires Urbaines, les pôles urbains de 5000 à 10 000 emplois étant qualifiés de pôles moyens et ceux qui comptent entre 1500 et 5000 emplois de petits pôles.
[2] Tels que définis par l'INSEE dans la Base permanente des équipements, à savoir l'enseignement secondaire et supérieur, les services spécialisés de santé, ou encore les hypermarchés.

économiques de la valorisation des aménités, distinguant nettement le tourisme de station du tourisme diffus.

Carte 2. Trajectoires d'évolution de l'emploi présentiel à l'échelle des bassins de vie (1990-1999 et 1999-2009)

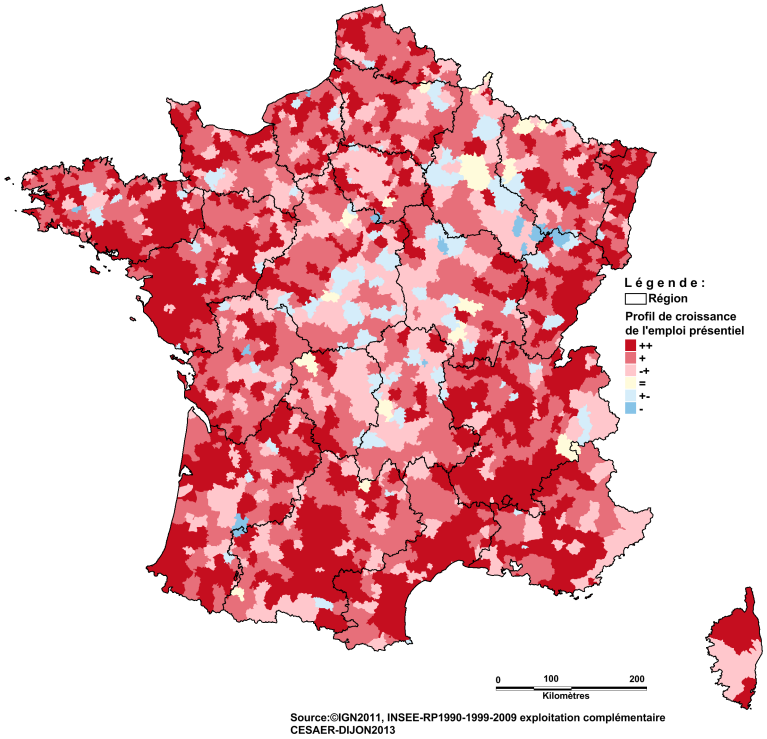

L'emploi présentiel est en croissance dans la très grande majorité de bassin de vie (Carte 2), seule une douzaine de bassins connaissent une évolution défavorable correspondant pour la plupart à des territoires de faible densité de population et enregistrant un déficit migratoire. Ce sont les bassins périurbains qui profitent aujourd'hui de la croissance la plus rapide de l'emploi présentiel sans toujours parvenir à atteindre le taux de croissance de population soutenu dans ces territoires, entretenant une situation de tension entre offre et demande de services présentiels et, en conséquence, de dépendance aux pôles urbains. Les logiques régionales et territoriales dans les trajectoires d'évolution de l'emploi présentiel dans les bassins de vie sont marquées en négatif dans le centre et le nord-est et en positif dans une large partie des régions de l'est, du sud et de la façade atlantique de la France.

Des structures d'établissements peu spécifiques et des emplois dominés par l'emploi féminin

La structure des établissements des secteurs de la sphère présentielle, pris dans leur globalité, ne se différencie pas radicalement de celle des secteurs de la sphère non présentielle. Les établissements mono-personnels (sans salarié) sont nettement dominants (60 %), mais moins massivement que dans les secteurs de la sphère non présentielle où seulement un quart d'entre eux sont employeurs. Les petits établissements de moins de cinq salariés sont proportionnellement presque deux fois plus nombreux au sein des secteurs présentiels, mais la part des emplois au sein des établissements de plus de 500 salariés y est aussi un peu plus forte.

La féminisation est un trait caractéristique majeur de l'emploi de la sphère présentielle. Il s'agit d'une caractéristique structurelle ancienne, puisqu'en 1990 on y observait une proportion d'emplois féminins deux fois plus forte. La tendance s'est amplifiée dans les deux dernières décennies pour atteindre un taux de 55 % entrainé essentiellement par la création de plus de 600 000 emplois féminins depuis 1990 en premier lieu dans les secteurs de l'aide sociale, de l'hôpital et de la petite enfance (Figure 1). Les emplois féminins sont plus souvent salariés, mais ils ne sont pas associés globalement à des statuts d'emplois plus précaires, les contrats à durée indéterminée étant très massivement la norme au côté de l'emploi public. Les statuts plus précaires de contrat à durée déterminée ne sont globalement pas plus élevés que dans la

sphère non présentielle, mais ils sont fréquents dans certains secteurs comme le tourisme, la petite enfance et l'hôtellerie-restauration. Ils concernent plus fortement les femmes, notamment dans l'administration publique. Cette précarité est susceptible d'être renforcée par le temps partiel qui concerne plus de 20 % des emplois présentiels (contre 10 % dans la sphère non présentielle). Elle est très présente dans les secteurs d'emplois très féminins tels que la santé, l'aide sociale, la petite enfance ou les services domestiques. Le phénomène est plus marqué chez les femmes dans d'autres secteurs (grande distribution, bâtiment, hôtellerie-restauration).

Figure 1 : L'emploi féminin en croissance dans les secteurs de l'économie présentielle

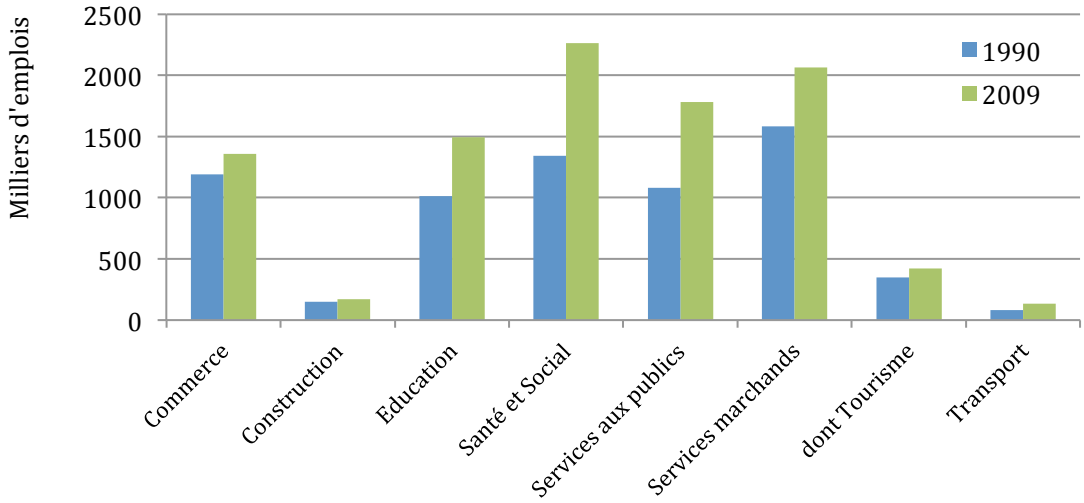

Source : INSEE, enquêtes Emploi.

À structure de qualification proche, les niveaux de rémunération du travail sont moins élevés (écart moyen de plus de 10 %) dans les secteurs de la sphère présentielle que dans ceux de la sphère non présentielle. Ce sont les secteurs privés du commerce, du tourisme, qui tirent les salaires vers le bas, alors que les emplois publics plus qualifiés, dans l'éducation notamment, sont plus élevés, mais aussi plus différenciés entre hommes et femmes au détriment de ces dernières. Les niveaux de qualification des agents expliquent dans une large mesure ces écarts de salaires moyens entre secteurs. Partant d'un niveau de qualification des emplois globalement plus élevé dans les secteurs de l'économie présentielle en 1990, on observe un ralentissement de l'élévation des niveaux de diplôme des salariés des secteurs présentiels par rapport à ceux des secteurs non présentiels dans les deux dernières décennies. Le fort développement des services à la personne et à la petite enfance contribue largement à expliquer ces évolutions.

Figure 2. Salaire net mensuel de l'emploi principal des salariés

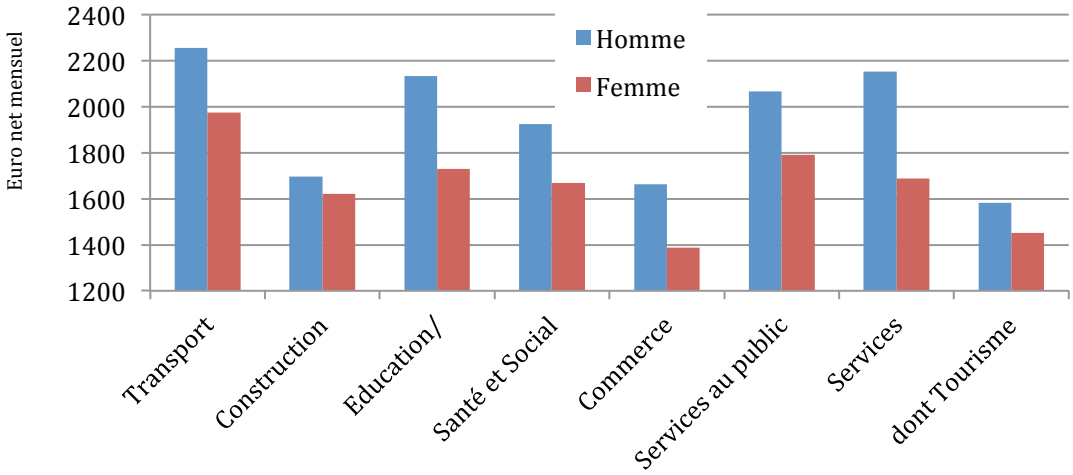

Source : INSEE, enquêtes Emploi.

En définitive, les caractéristiques des établissements et des emplois des secteurs de la sphère présentielle ne se distinguent pas radicalement de ceux du reste de l'économie, ce qui laisse présager que des paramètres d'efficacité économique sont à l'œuvre dans ces secteurs pour trouver les meilleurs compromis économiques entre des conditions d'accès au marché ou d'accessibilité aux services et les conditions et coûts de production de ces produits ou services. Il semble cependant résulter de ces arbitrages un écart de productivité (valeur ajoutée) moyenne apparente par emploi de près de 30 % entre les deux sphères en défaveur de celle de l'économie présentielle qui peut notamment s'expliquer par une intensification plus forte du recours au travail dans ces activités.

2.2. Logiques de localisation de l'emploi des secteurs de la sphère présentielle

A ce niveau d'analyse, la démarche vise à établir une connaissance empirique de la répartition spatiale des emplois présentiels et commencer à rendre compte des logiques économiques qui sous- tendent cette géographie. L'idée de départ est liée à la définition des activités présentielles, dont l'argument principal tient à la consommation locale des services produits. Dès lors, si l'on suppose que la consommation en biens présentiels de chaque personne est uniforme, alors la distribution spatiale des emplois des différents secteurs d'activité présentiels devrait refléter fidèlement la distribution spatiale de la population. Toutefois, les observations précédentes nous montrent l'hétérogénéité de cette distribution, laquelle peut tenir à des différences de structure des préférences et de la demande des populations selon les bassins de vie, à des comportements de mobilité quotidienne ou saisonnière qui déforment les contours des aires de marché local, ou encore à l'existence d'unités de production exportant une partie des services produits. Cette hétérogénéité est appréhendée à l'aide d'indices sectoriels qui permettent de caractériser les distributions spatiales des secteurs, d'abord en termes de concentration puis de ségrégation spatiale.

La concentration des emplois présentiels dans l'espace

Pour appréhender la distribution des emplois présentiels, l'économie régionale dispose d'une batterie d'indices, chacun proposant un angle de vue spécifique : l'indice d'Herfindahl, mesurant la concentration des emplois, l'indice de dissimilarité, mesurant des écarts de distributions spatiales, et l'indice de Gini, mesurant l'inégalité de la distribution spatiale des emplois (cf. Encadré 4). De plus, ces trois indices peuvent être calculés dans trois versions différentes : de façon absolue, relative aux autres emplois présentiels ou encore relative à la population.

Parmi les options testées, l'indice de Gini se révèle le plus adapté au présent travail pour identifier des similitudes ou des différences entre la distribution spatiale de la population et la distribution spatiale des emplois des différents secteurs présentiels. Exprimé en termes relatifs à la population, il permet de constituer quatre classes de 62 secteurs présentiels selon le niveau d'inégalités de distribution spatiale qu'il permet d'évaluer. Ainsi, les secteurs de la Classe 1 ont un indice de Gini relatif à la population compris entre 0 et 0,366, soit entre le minimum théorique et le premier quartile de la série statistique. Ce sont les secteurs dont la distribution spatiale du nombre d'emplois par habitant est la moins inégale ; on peut les supposer non exportables, à destination directe de la population présente et dont la demande est a priori similaire pour chaque personne. Ce sont donc les secteurs d'activité qui correspondent le plus fidèlement à la définition de la sphère présentielle de l'INSEE (cf. Tableau 2).

À l'opposé, la classe 4 regroupe les 62 secteurs dont l'indice de Gini relatif à la population est le plus élevé. L'examen de la composition sectorielle de cette classe permet de revenir sur la définition de la sphère présentielle. Le secteur pour lequel le nombre d'emplois par habitant est le plus inégalement réparti entre les bassins de vie est celui des téléphériques et remontées mécaniques, auquel peuvent être associés d'autres secteurs aux valeurs très élevées (location d'articles de loisirs et campings) qui relèvent de la même logique économique associée au tourisme : rappelons que la population prise en compte est la population résidente au sens du recensement de la population et non la population présente. Un second cas de figure concerne les activités comme l'hébergement social pour handicapés ou toxicomanes ainsi que le traitement et l'élimination des déchets. Cela met en évidence la concentration spatiale d'activités présentielles très spécifiques qui suivent des logiques de localisation propres les détachant des zones

peuplées. Enfin, une dernière catégorie de secteurs également concentrés met en question la référence au marché « local » : il s'agit de secteurs du type télécommunications par satellite ou affaires étrangères. La notion de « zone » prise en compte dans la définition de la sphère présentielle renvoie ici à l'ensemble du territoire national.

Encadré 4. Les indices de concentration spatiale des emplois présentiels

Trois indices classiques de concentration ont été testés, dans leur forme relative et absolue.

L'indice d'Herfindahl-Hirschmann : il mesure la manière dont se distribue le nombre d'emplois d'un secteur parmi l'ensemble des bassins de vie. Il correspond à :

$$H_{abs}^{k} = \sum_{i=1}^{I} \left(\frac{x_i^k}{x_.^k} \right)^2$$

où x_i^k désigne le nombre d'emplois dans le bassin de vie i pour un secteur d'activité k de la sphère présentielle donné ; $x_.^k$ désigne le nombre total d'emplois du secteur d'activité k ; et I est le nombre total de bassins de vie. Cet indice prend des valeurs comprises entre $1/I$ lorsque les emplois du secteur d'activité considéré sont répartis uniformément entre les bassins de vie (i.e. chaque bassin de vie a le même nombre d'emplois) et 1 lorsque tous les emplois du secteur sont concentrés dans un seul bassin de vie.

L'indice de dissimilarité : il mesure la concentration des emplois en se basant sur l'écart en valeur absolue entre deux distributions. En d'autres termes il consiste à mesurer, pour un secteur d'activité donné, l'écart entre le pourcentage d'emplois observé dans chaque bassin de vie, et le pourcentage d'emplois que chaque bassin de vie aurait contenu dans le cas d'une répartition uniforme des emplois :

$$D_{abs}^{k} = \frac{1}{2} \sum_{i=1}^{I} \left| \frac{x_i^k}{x_.^k} - \frac{1}{I} \right|$$

Cet indice prend des valeurs comprises entre 0 lorsque les emplois du secteur d'activité considéré sont répartis uniformément entre les bassins de vie (i.e. chaque bassin de vie a le même nombre d'emplois) et $(I-1)/I$ lorsque tous les emplois du secteur sont localisés dans un seul bassin de vie.

L'indice de Gini : de construction plus complexe, il repose sur la fonction (dont la représentation graphique est la courbe de Lorenz) qui associe à chaque bassin de vie ordonné par nombre d'emplois dans le secteur k croissant la part de ces emplois dans l'effectif total du secteur k. Cet indice mesure l'écart entre cette courbe de Lorenz et la droite correspondant à une répartition égale entre les bassins de vie de l'emploi dans le secteur k.

$$G_{abs}^{k} = 1 - \sum_{i=0}^{I-1} \frac{1}{I} \left(\frac{x_{i\,(\lambda_i)}^k}{x_.^k} + \frac{x_{i\,(\lambda_i+1)}^k}{x_.^k} \right)$$

Il prend des valeurs comprises entre 0 lorsque les emplois du secteur d'activité sont répartis uniformément entre les bassins de vie et 1 lorsque tous les emplois du secteur sont localisés dans un seul bassin de vie.

Ces formes des indices d'Herfindhal, de dissimilarité et de Gini permettent d'approcher la concentration spatiale des emplois présentiels dans l'absolu mais ne tiennent compte ni du fait que les emplois autres que présentiels ne sont pas non plus répartis de manière homogène dans l'espace, ni du fait que les bassins de vie n'ont pas tous la même taille. Les formes relatives de ces indices permettent de tenir compte de ces effets et consistent à mesurer la concentration spatiale de l'emploi présentiel relativement à l'emploi total ou relativement à la population.

Tableau 2. Les 20 secteurs d'activité de la sphère présentielle dont l'indice de Gini relatif à la population est le plus faible

Gini	Code secteur	Nom secteur	Nb d'emplois *(en % du nb d'emplois présentiels)*
0,0933	8520Z	Enseignement primaire	2,51 %
0,1393	4773Z	Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé	0,87 %
0,1413	9602A	Coiffure	1,04 %
0,1541	8531Z	Enseignement secondaire général	3,90 %
0,1692	8891A	Accueil de jeunes enfants	2,24 %
0,1755	8411Z	Administration publique générale	8,45 %
0,1866	1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	0,97 %
0,2024	8810A	Aide à domicile	2,31 %
0,2083	4334Z	Travaux de peinture et vitrerie	0,89 %
0,2089	8621Z	Activité des médecins généralistes	0,85 %
0,2102	4321A	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	1,32 %
0,2116	5310Z	Activités de poste dans le cadre d'une obligation de service universel	1,48 %
0,2225	9700Z	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	1,07 %
0,2280	8510Z	Enseignement pré-primaire	0,74 %
0,2298	4520A	Entretien et réparation de véhicules automobiles légers	0,87 %
0,2316	4711D	Supermarchés	1,45 %
0,2319	8623Z	Pratique dentaire	0,41 %
0,2319	8690E	Activités des professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-podologues	0,42 %
0,2400	4322A	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	0,57 %
0,2525	4776Z	Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé	0,33 %

La localisation des différents secteurs de la sphère présentielle : colocalisation ou ségrégation ?

Si l'on prend en compte la localisation des secteurs non plus individuellement mais de manière combinée, on cherche à discerner les situations dans lesquelles certains secteurs tendent à se localiser sur les mêmes espaces ou au contraire à se répartir sur des espaces différents. On parle alors de situation ségrégée lorsque les emplois de deux secteurs sont localisés dans des bassins de vie éloignés, suivant des logiques de localisation différentes –lesquelles peuvent être indépendantes ou liées. Pour évaluer ce phénomène, une transposition de l'indice de White (1983) permet de calculer, pour chaque couple de secteurs (k,l), les proximités de localisation entre eux en calculant aussi les proximités internes à chacun des secteurs. Trois cas de figure sont ainsi identifiés :

- $W^{kl} = 1$: il n'y a pas de ségrégation spatiale, les emplois des secteurs k et l ont tendance à se localiser sur les mêmes espaces, sans distinction.
- $W^{kl} > 1$: indique une forme classique de ségrégation dans laquelle les emplois du secteur k tendent à se localiser proches les uns des autres mais éloignés des emplois du secteur l, et réciproquement. Cette ségrégation révèle qu'il n'y a aucune logique de localisation commune aux deux secteurs. Elle est caractéristique de secteurs d'activités bien spécifiques, comme les Téléphériques et remontées mécaniques. On note que ce secteur d'activité est fortement concentré dans l'espace et dans des bassins de vie relativement pauvres en emplois d'autres secteurs. Dès lors, il est logique d'observer cette forme de ségrégation entre les emplois des Téléphériques et remontées mécaniques et les emplois de tous les autres secteurs de la sphère présentielle. Un autre exemple illustratif est celui du Traitement et élimination des déchets dangereux. Dans ce cas, la ségrégation résulte d'un choix de localisation stratégique qui consiste à isoler ce type d'activités polluantes afin d'en limiter les nuisances.
- $W^{kl} < 1$: forme de ségrégation dans laquelle les emplois du secteur k se localisent plus à proximité des emplois du secteur l plutôt que des autres emplois du secteur k, et réciproquement. Une telle situation peut apparaître sous l'effet combiné de deux forces, l'une incitant les emplois des deux secteurs à se colocaliser, l'autre exerçant une influence négative sur la concentration spatiale de chaque secteur

individuellement. Ce cas de figure suggère que ces deux secteurs répondent à une demande commune, ou qu'ils sont utilisateurs des mêmes facteurs de production (Administration des marchés financiers, Réparation d'équipements de communication, Réassurance), ou encore qu'ils entrent en interaction dans le processus de production ou de consommation. En parallèle, il n'y aurait pas d'intérêt à ce que les emplois d'un même secteur se localisent sur les mêmes territoires. Ainsi, on observe que les Transports routiers réguliers de voyageurs et les Transports aériens de passagers suivent cette forme de ségrégation.

En termes de colocalisation, les résultats montrent surtout un lien à la concentration géographique des secteurs : un secteur apparaitra colocalisé avec d'autant plus de secteurs qu'il est réparti, relativement à la population, uniformément sur le territoire. Ce résultat met en avant un mécanisme notable dans le calcul de l'indice de White. En effet, comme ce dernier ne prend pas en compte la concentration spatiale des emplois, il aura systématiquement tendance à signaler une colocalisation entre deux secteurs faiblement concentrés. Les cas les plus illustratifs sont ceux de l'Administration générale et des Activités hospitalières, respectivement colocalisés avec 222 et 214 secteurs présentiels parmi 247. Ces secteurs, répartis de façon homogène sur le territoire, se retrouvent artificiellement colocalisés avec tous les autres secteurs, sans qu'il n'y ait nécessairement de véritables logiques de localisation commune des emplois.

Une piste d'analyse est ainsi ouverte pour apprécier les colocalisations, les couples ou les grappes qui tendent à se former sur certains espaces. Le travail est ici juste ébauché ; il suppose d'importantes investigations complémentaires mais sa puissance heuristique les justifie.

Illustration de la diversité des figures locales par une typologie des bassins de vie

Les secteurs d'activités présentielles sont inégalement répartis selon les bassins de vie. Si on place maintenant la perspective du côté des bassins de vie, la composition en secteurs est diverse mais connaît toutefois des régularités dont on peut rendre compte. La construction d'une typologie des bassins de vie permet de mieux cerner la différenciation des territoires selon la structure de leur emploi présentiel. Cette typologie repose sur une Classification Ascendante Hiérarchique, réalisée à partir de la répartition de l'emploi présentiel des bassins de vie entre huit catégories de secteurs : transport, commerce, construction, éducation, santé-social, tourisme, services marchands non touristiques, services au public. On peut ainsi distinguer de grands profils de bassins de vie relativement homogènes (cf. Carte 3).

Carte 3. Typologie des bassins de vie selon la structure de l'emploi présentiel

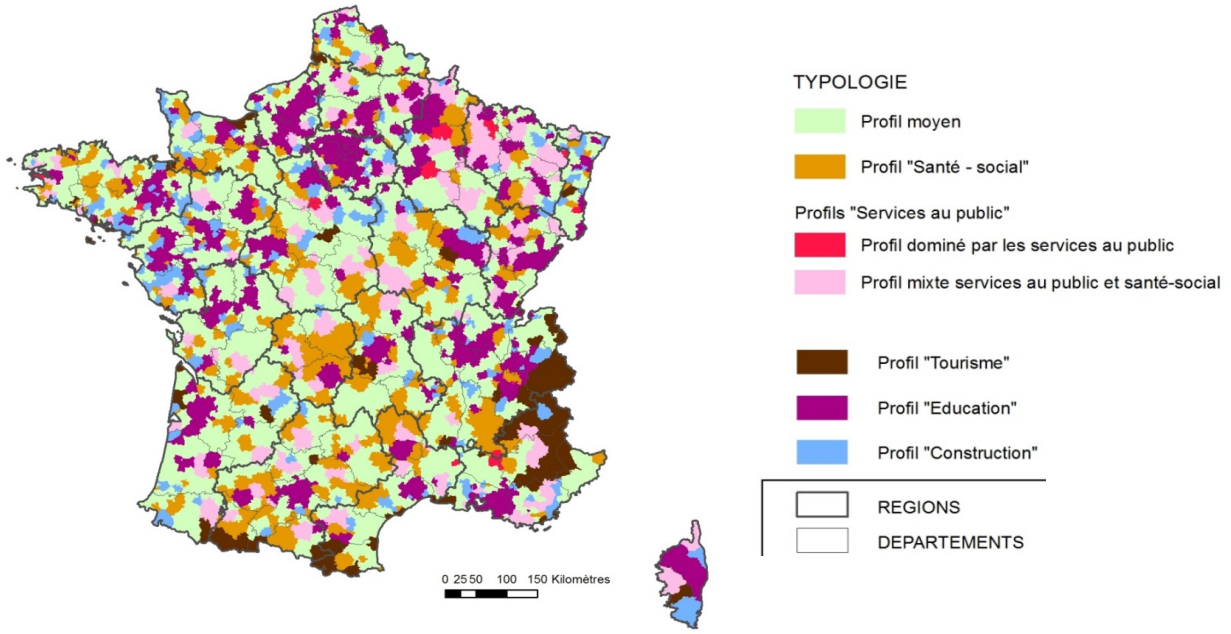

Sources : INSEE RP 2009, exploitation complémentaire Irstea et UMR Cesaer : IGN GéoFLA 2007. Réalisation : UMR Métafort (Irstea – équipe EIDER) – S. Truchet – G. Brétière – décembre 2013.

- **Profil moyen :** la majorité des bassins de vie ont un profil proche de la moyenne en termes de composition sectorielle. Au sein de cette catégorie figurent 703 bassins de vie, parmi lesquels Romans-sur-Isère (Drôme) qui représente un cas-type. Le secteur santé-social y est le principal fournisseur d'emplois présentiels (un sur cinq). Viennent ensuite le secteur du commerce, les secteurs des services aux publics, de l'éducation et de la construction, qui représentent chacun près d'un emploi présentiel sur sept. L'ensemble des données socio-économiques structurelles de ces bassins de vie se situent dans la moyenne nationale, avec toutefois une position périurbaine des grandes aires urbaines prédominante.

- **Profil « Santé - social » :** à l'image du bassin de vie de Gimont (Gers), 264 bassins de vie (soit 16 % des bassins de vie) sont caractérisés par l'importance du secteur « Santé-social ». En effet, ce secteur y représente en moyenne 31 % des emplois présentiels contre 20 % sur l'ensemble des bassins de vie. Très présents en Limousin, dans la Drôme ou encore en Lozère, ces bassins de vie sont en grande majorité des bassins de vie de l'espace rural (deux tiers des cas) où la population âgée y est surreprésentée, ce qui contribue à expliquer l'importance du secteur de la santé.

- **Profil « «Services au public » :** ces 124 bassins de vie sont caractérisés par l'importance relative des services au public. Parmi eux, on distingue deux sous-catégories de bassins de vie. Une sous-catégorie très typée (13 bassins de vie dont le bassin de vie de Guer dans le Morbihan) compte plus de 50 % de l'emploi présentiel dans les services au public alors que les secteurs commerce, santé - social, services marchands et tourisme y sont très faiblement représentés. C'est au sein de ces bassins de vie de pôles ruraux relativement dynamiques qu'on observe la plus forte progression de l'emploi présentiel entre 1999 et 2009 (+ 50 %). Les autres bassins de vie de ce type sont mixtes, au sens où l'importance des services au public (27 %) est combinée à ceux du secteur santé - social (21 %). Cette catégorie compte 111 bassins de vie, davantage présents dans le quart nord-est de la France (ex : Charleville-Mézières dans les Ardennes) ; ils sont structurés majoritairement par des grands pôles (6 sur 10) où la population est en moyenne deux fois plus élevée que dans les autres bassins de vie.

- **Profil « Tourisme » :** cette catégorie, dont le bassin de vie de Barcelonnette (Alpes de Haute Provence) constitue un cas-type, comprend 81 bassins de vie caractérisés par la prédominance du secteur tourisme (plus d'un emploi présentiel sur cinq). Ils sont caractérisés, d'une part, par la densité de l'emploi présentiel la plus forte (298 emplois présentiels en 2009 pour 1 000 habitants) et, d'autre part, par l'importance de ce type d'emploi dans l'emploi total : trois emplois sur quatre y sont des emplois présentiels. Fortement concentrés au sein du Massif Alpin ou des Pyrénées, ces bassins de vie sont majoritairement situés dans l'espace rural (75 % des cas).

- **Profil « Education » :** à l'image de Wormhout (Nord), 290 bassins de vie sont caractérisés par la prédominance des emplois présentiels du secteur de l'Education (près de 2 emplois présentiels sur 10). Malgré une augmentation de 25 % en 10 ans, l'emploi présentiel y est peu dense (177 emplois présentiels pour 1 000 habitants). Particulièrement présents dans le quart nord-ouest de la France, ces bassins de vie sont principalement situés dans l'espace urbain (ex : Ile de France) et six sur dix sont des bassins de vie périurbains des grandes aires urbaines, où la population est jeune et en croissance.

- **Profil « Construction » :** un bassin de vie sur neuf appartient à cette catégorie caractérisée par la prédominance du secteur de la construction (23 %) dans l'emploi présentiel (ex : Contres dans le Loir-et-Cher). Malgré une progression de 29 % du nombre d'emplois présentiels entre 1999 et 2009, la part de l'emploi présentiel dans l'emploi total y est relativement faible comparée à l'ensemble des bassins de vie (58 % contre 62 % pour l'ensemble des bassins de vie). Relativement dispersés sur la France entière, la moitié de ces bassins de vie sont des bassins de vie périurbains des grandes aires urbaines et sont très rarement des bassins de vie de grands pôles.

Cette typologie montre que la place et la dynamique de l'emploi présentiel varie fortement selon le type de bassin de vie et selon la composition sectorielle de la sphère présentielle. Ainsi, bien que l'emploi présentiel ait augmenté dans toutes les catégories de bassins de vie entre 1999 et 2009, cette croissance

est près de trois fois plus forte dans les bassins de vie marqués par des services aux publics dominants par rapport aux bassins de vie ayant un profil « santé-social » ou un profil mixte « service au public / santé - social ». La composition sectorielle des différents types est relativement stable entre 1999 et 2009, avec un léger renforcement des traits dominants de chaque groupe.

2.3. Facteurs explicatifs de localisation de l'emploi des secteurs de la sphère présentielle

Le travail économétrique vise à tester, toutes choses égales par ailleurs, un ensemble de variables susceptibles d'influer sur les emplois présentiels des bassins de vie français. Pour chaque bassin de vie i à la période t, il s'agit d'expliquer la densité d'emplois présentiels par une série de variables explicatives liées à l'offre et à la demande de services présentiels (densité de population, part de navetteurs entrants et sortants du bassin de vie, part de la population du bassin de vie âgée de moins de 15 ans et de plus de 60 ans, revenu annuel net moyen des foyers fiscaux, part d'actifs ayant un diplôme de niveau baccalauréat, nombre de sites touristiques du bassin de vie, distance routière à la mairie de la ville centre de l'unité urbaine de plus de 200 000 habitants la plus proche) ; de plus, les interactions spatiales et sectorielles sont prises en compte par la densité d'emplois présentiels des bassins de vie voisins, la densité d'emplois présentiels de la période précédente, la densité d'emplois non présentiels. La simultanéité entre la variable d'intérêt et différentes variables explicatives (population, densité d'emplois présentiels des bassins voisins ou périodes précédentes, densité d'emplois non présentiels) est traitée en instrumentant celles-ci par la distance à divers équipements d'éducation et de santé et par des données décalées spatialement ou temporellement. Les données prises en compte couvrent l'ensemble des bassins de vie de la France métropolitaine, hors bassins de vie corses, soit 1 634 bassins de vie sur trois périodes (années 1990, 1999 et 2009) soit un total de 4 902 observations.

Tableau 3. Statistiques descriptives des variables du modèle économétrique

	Moy.	*Min.*	*Max.*	*Écart-type*
Densité d'emplois total	34,95	1,76	940,58	56,65
Lag densité d'emplois total	31,66	1,76	839,33	50,59
Densité d'emplois présentiels	21,59	1,36	688,09	38,18
Lag densité d'emplois présentiels	18,29	1,36	529,41	32,95
Densité d'emplois non présentiels	13,36	0,30	325,22	20,43
Lag densité d'emplois non présentiels	13,37	0,35	326,00	19,63
Densité de population	101,63	4,73	2 519,33	138,57
% population de navetteurs entrants dans le BV	0,11	0,01	1,17	0,07
% population de navetteurs sortants du BV	0,18	0,01	0,47	0,08
% population de moins de 15 ans	0,18	0,09	0,27	0,03
% population de plus de 60 ans	0,25	0,06	0,53	0,06
Revenu net moyen des foyers fiscaux (€ csts 2009)	18 274,06	9 325,06	68 837,01	4 457,62
% population active avec un bac	0,17	0,08	0,30	0,04
Nombre de sites touristiques	1,47	0,00	54,00	3,00
Distance à l'UU de plus de 200K hab. la plus proche (min, hc)	50,70	0,04	179,97	32,57
Distance à l'école primaire la plus proche (min, hc)	1,23	0,00	12,77	1,32
Distance au collège le plus proche (min, hc)	4,63	0,00	19,34	2,21
Distance au lycée le plus proche (min, hc)	10,51	0,00	89,00	7,27
Distance à l'hôpital le plus proche (min, hc)	13,90	0,00	57,76	8,09

La stratégie d'estimation est conduite en trois étapes. Le modèle spatial dynamique est d'abord estimé sur les données de panel pour l'ensemble de la sphère présentielle, puis de la sphère non présentielle. L'analyse est poursuivie en décomposant la sphère présentielle en sept sous-ensembles de secteurs issus de la typologie fonctionnelle (commerce, construction, éducation, santé, services aux publics, services marchands, transports) plus le tourisme. Enfin, le modèle est estimé sur les deux classes extrêmes de la

typologie géographique : les secteurs présentiels dont la concentration spatiale des emplois relative à la population est la plus élevée, et ceux pour laquelle elle est la plus faible. Toutefois, les changements de nomenclatures d'activités au cours de la période d'étude contraignent à travailler en coupe dès que l'on étudie ces sous-échantillons, si bien que ces derniers modèles perdent leur caractère dynamique.

Les estimations du modèle spatial dynamique confirment plusieurs résultats attendus (cf. Tableau 4). C'est notamment le cas pour la population qui affiche un impact significatif et positif sur la densité d'emplois présentiels. Ainsi, à un accroissement du nombre de résidents correspond un accroissement du nombre d'emplois présentiels du bassin de vie, ceteris paribus. Complémentairement, la composition de la population joue également un rôle. Les estimations suggèrent que les moins de 15 ans pèsent négativement sur l'emploi présentiel, tandis que les plus de 60 ans le favorisent. De même, le niveau de qualification de la population serait une source d'emplois présentiels pour les bassins de vie. On confirme aussi le rôle des mouvements pendulaires : les navetteurs entrants ont un impact positif sur la densité d'emplois des bassins de vie, alors qu'il est négatif pour les navetteurs sortants. Ce résultat suggère alors que c'est bien la population présente qui importe pour comprendre la diversité des marchés locaux de l'emploi, et pas seulement la population résidente. La même stratégie d'estimation appliquée à la sphère non présentielle apporte des résultats similaires pour l'impact positif et significatif de la densité de population, tout comme pour les mobilités quotidiennes domicile-travail.

Tableau 4. Résultats des estimations du modèle spatial dynamique sur les emplois des sphères présentielle/non présentielle*

Variable expliquée	Densité d'emplois présentiels	Densité d'emplois non présentiels
Densité de population	+ + +	NS
Densité d'emplois de la sphère considérée en t-1	NS	NS
Densité d'emplois de la sphère considérée dans les BV voisins	NS	+ + +
Densité d'emplois de l'autre sphère	NS	NS
Part navetteurs entrants	+ + +	+ + +
Part navetteurs sortants	- - -	- - -
Part population de moins de 15 ans	- - -	NS
Part population de plus de 60 ans	NS	NS
Revenu net moyen des ménages	NS	- - -
Part actifs ayant bac	NS	- -
Nombre de sites touristiques	NS	NS
Distance à l'unité urbaine de plus de 200 000 habitants	NS	NS
Dummy année 2009	NS	NS
Nb de bassins de vie	1 634	1 634
Nb d'observations	3 268	3 268

* la mention « NS » signifie que la variable explicative n'a pas d'impact statistiquement significatif sur la variable expliquée ; le signe « + » ou « - » signifie respectivement que la variable explicative a un impact positif ou négatif et statistiquement significatif sur la variable expliquée, tandis que le nombre de signes « + » ou « - » témoigne du niveau de significativité de cette variable explicative.

A l'inverse, plusieurs variables de contrôle apparaissent non significatives dans les estimations. Ainsi, le revenu net moyen des foyers fiscaux, le nombre de sites touristiques et la distance à l'unité urbaine de 200 000 habitants la plus proche n'auraient pas d'impact sur la densité d'emplois présentiels des bassins de vie. Ce résultat n'est pas convergent avec d'autres travaux qui mettent en avant, notamment, l'effet revenu –cf. INSEE Rhône-Alpes, 2010. Toutefois, les résultats portent ici sur la sphère présentielle dans son ensemble : il peut en être autrement sur certains sous-ensembles d'emplois présentiels (cf. infra). En ce qui concerne la sphère non présentielle, la composition démographique ressort moins nettement, et le revenu moyen des foyers fiscaux ainsi que le pourcentage d'actifs ayant le bac semblent avoir un impact négatif significatif sur la densité d'emplois non présentiels –résultats qui nécessiteraient des analyses complémentaires.

De manière plus surprenante, les interactions ne donnent pas de résultats significatifs sur le niveau d'emplois présentiels. La densité d'emplois présentiels observée à la période précédente ou dans les bassins de vie voisins ne semblent pas avoir d'impact significatif. Autrement dit, il n'y aurait ni dépendance temporelle ni spatiale du nombre d'emplois présentiels, en tous cas dans les conditions d'étude, c'est-à-dire qu'il n'y aurait pas de lien statistique significatif entre deux périodes d'observations espacées de neuf à dix années ni entre un bassin de vie et ses voisins. Toutefois, cela n'exclut pas la possibilité d'une persistance temporelle dans le court terme, où les emplois d'une année dépendent en partie des emplois de l'année précédente, ni la possibilité d'interactions spatiales à d'autres échelles géographiques que celle du bassin de vie. En revanche, les résultats des interactions spatiales sont positifs dans le cas des emplois non présentiels, leur densité serait déterminée en partie par le voisinage. Plus précisément, il y aurait localement des phénomènes de complémentarité et/ou d'entrainement, de telle sorte qu'un bassin de vie est d'autant plus riche en emplois non présentiels que les bassins de vie voisins en sont dotés, ceteris paribus. Enfin, on confirme l'indépendance relative entre le nombre d'emplois non présentiels d'un bassin de vie et le nombre d'emplois présentiels.

En poursuivant les estimations sur des sous-ensembles de la sphère présentielle, on identifie des mécanismes spécifiques pour certaines activités qui étaient masqués dans les agrégats (cf. Tableau 5). Tout d'abord, on constate que la densité de la population révèle cette fois-ci des effets différents sur la densité des emplois. Si l'impact est significatif et positif pour les emplois du commerce, il est non significatif pour les emplois de la santé et des services aux publics, et même significatif et négatif pour les emplois de la construction, des services marchands, des transports et du tourisme. Cette relation inverse peut s'interpréter aisément pour les secteurs du tourisme : les bassins de vie générant le plus de tourisme sont des bassins de vie à faible densité de population, principalement en bord de littoral ou en zone montagneuse. L'explication est différente en ce qui concerne les secteurs des transports et de la construction, pour lesquels on peut supposer que la relation entre densité d'emplois et densité de population admette une forme en « U » inversé, avec une densité de population critique à partir de laquelle la relation devient négative. Le cas des services marchands, recouvrant des secteurs divers, est plus complexe à interpréter, mettant en jeu des effets hétérogènes de la densité de population sur la demande et sur l'offre de services. Notons que lorsque l'on examine l'impact de la distance à l'unité urbaine de plus de 200 000 habitants la plus proche, on constate qu'elle a un impact significatif et positif pour les emplois du commerce. Un bassin de vie a d'autant plus d'emplois dans ces secteurs qu'il est éloigné d'une telle unité urbaine. Enfin, pour les emplois des secteurs de la santé et des services au public, l'absence de relation à la densité de population peut provenir de ruptures dues au maintien de services universels ainsi qu'à des indivisibilités liées aux équipements publics.

On retrouve également l'impact significatif et positif (resp. négatif) des navetteurs entrants (resp. sortants) pour les secteurs de la construction, des services au public et des transports mais pas pour les autres groupes de secteurs, ce qui indique des différences sectorielles dans la mobilité quotidienne des employés. Par ailleurs, le revenu net moyen affiche l'effet positif attendu sur les emplois des services marchands et du tourisme, mais l'effet contraire pour les emplois des secteurs de la santé. En supposant que la densité d'emplois de santé réponde fidèlement à la demande locale, cela signifierait qu'en ayant un revenu plus élevé, les individus ont accès à un mode de vie leur garantissant une meilleure santé. Le niveau d'étude joue également un rôle sur la densité d'emplois des secteurs des services au public, des services marchands et des transports.

Tableau 5. Résultats des estimations sur les emplois des différentes classes de secteurs de la sphère présentielle*

	Densité d'emplois présentiels des classes sectorielles					Densité d'emplois présentiels des classes géographiques	
	Commerce	Services marchands	Santé	Services aux publics	Tourisme	Secteurs concentrés	Secteurs dispersés
Densité de population	+ + +	+ + +	NS	NS	- - -	NS	+ +
Densité d'emplois des secteurs considérés dans les BV voisins	+	+ + +	NS	NS	+ + +	+ + +	NS
Densité d'emplois des autres secteurs	+	NS	NS	NS	NS	NS	NS
Part navetteurs entrants	NS	NS	NS	+ + +	NS	NS	NS
Part navetteurs sortants	NS	- -	NS	- - -	NS	NS	-
Part population de moins de 15 ans	NS	- - -	-	- - -	- - -	- -	- - -
Part population de plus de 60 ans	NS	- - -	NS	- - -	- - -	NS	NS
Revenu net moyen des ménages	NS	+ + +	- - -	NS	+ + +	+	NS
Part actifs ayant bac	NS	+ + +	NS	+ + +	NS	+ +	+ + +
Nombre de sites touristiques	NS	+ + +	+	+ + +	+ + +	NS	NS
Distance à l'unité urbaine de plus de 200 000 habitants	+ + +	- - -	- -	NS	- - -	NS	+ + +
Nb d'observations	1 634	1 634	1 634	1 634	1 634	1 634	1 634

* la mention « NS » signifie que la variable explicative n'a pas d'impact statistiquement significatif sur la variable expliquée ; le signe « + » ou « - » signifie respectivement que la variable explicative a un impact positif ou négatif et statistiquement significatif sur la variable expliquée, tandis que le nombre de signes « + » ou « - » témoigne du niveau de significativité de cette variable explicative.

En termes d'interactions, ce niveau d'analyse ne fait pas apparaître de liens intersectoriels significatifs, en dehors des secteurs du commerce, impactés significativement et positivement par la densité des autres emplois. Mais il montre des interactions spatiales significatives, la densité d'emplois des bassins de vie voisins jouant un rôle sur la densité d'emplois des secteurs du commerce, de la construction, des services marchands, des transports et du tourisme. Autrement dit, un bassin de vie a d'autant plus d'emplois dans ces secteurs que son voisinage en possède. Par conséquent, il existerait une forme de complémentarité locale et/ou d'effets d'entrainement sur ces secteurs d'activités. Cette observation est renforcée par l'impact de la proximité aux grands centres urbains, bénéfique pour l'emploi de tous les secteurs présentiels à l'exception des services au public. Cet effet positif peut être dû à une meilleure accessibilité et aux multiples effets de débordement que génèrent les aires urbaines.

La dernière étape de la stratégie d'estimation est appliquée aux deux groupes de secteurs qui présentent des valeurs polaires pour les indices de concentration (quartiles calculés à partir de l'indice de Gini relatif à la population). Elle nous renseigne logiquement sur le fait que seuls les secteurs peu concentrés affichent un lien positif et statistiquement significatif entre la densité d'emplois et la densité de population – ce qui signifie incidemment que pour un quart des secteurs de la sphère présentielle, il n'existe aucun lien statistiquement significatif entre emplois et population résidente. Cette différence entre les deux groupes de secteurs se poursuit sur les logiques spatiales. En effet, on observe des interactions spatiales positives et significatives entre les densités d'emplois des bassins de vie voisins pour les secteurs fortement concentrés, alors qu'elles sont non significatives pour les secteurs faiblement concentrés. Autrement dit, les bassins de vie ressortent comme des unités géographiques indépendantes pour les emplois dont la distribution spatiale suit fidèlement celle de la population, tandis qu'il existe localement des formes de complémentarité ou d'entrainement pour les emplois fortement concentrés. De même, on observe que la proximité d'une grande unité urbaine n'affecte pas ces emplois de la même façon : cela n'a aucun impact pour le premier groupe de secteurs, tandis que pour le deuxième, les bassins de vie ont d'autant plus d'emplois dans ces secteurs qu'ils sont éloignés de toute unité urbaine de plus de 200 000 habitants.

PARTIE 3. ENSEIGNEMENTS DE L'ETUDE ET PISTES POUR L'ACTION PUBLIQUE

Les résultats les plus généraux confirment la prégnance de la sphère présentielle dans l'emploi de tous les bassins de vie français, où ils représentent maintenant les deux tiers des emplois (soit 16,7 M). Il s'agit de secteurs d'activité globalement en croissance, les activités présentielles étant créatrices d'emplois en proportion significative (+ 2,65 M d'emplois entre 1999 et 2009) et en accélération (+ 1M d'emplois entre 1990 et 1999), alors que les activités non présentielles sont à un niveau d'emploi à peu près constant dans le même temps (les pertes d'emplois dans les activités directes de production sont compensées par les créations dans le commerce de gros et les services aux entreprises).

Un premier ensemble de résultats confirment la primauté des effets de la demande agglomérée sur la répartition des emplois présentiels et leur évolution. La correspondance entre niveaux de population résidente et d'emplois est propre au secteur présentiel et ne se retrouve pas dans le cas du secteur non présentiel. Mais la relation n'est pas linéaire. Elle est sensible à des effets de polarisation et connait des distorsions dues aux fréquentations temporaires. Les différences de densité sont en effet variables selon la taille du pôle du bassin de vie (de 160 à 290 emplois présentiels pour 1000 habitants), avec un avantage dès que le bassin de vie est centré sur un pôle de taille significative (ville moyenne) et une accentuation de l'avantage dans les grandes villes. Plusieurs raisons se conjuguent pour expliquer cette polarisation, liées à la dimension des centres urbains qui permettent de passer des seuils ou de générer des externalités spatiales, mais aussi à la concentration des emplois qui attirent des navetteurs résidant dans d'autres bassins de vie, périurbains ou ruraux, et qui effectuent une partie de leurs achats sur leur lieu de travail (l'impact des navetteurs entrants est très fort). Toutefois, cette polarisation est moins prononcée que dans le cas des activités non présentielles. Le secteur de la construction, de nature intermédiaire entre activités de production et activités présentielles, illustre les relations aux pôles urbains : proches mais décalés, pour faciliter l'accès au marché sans subir les surcoûts d'une implantation centrale. Plus largement, la proximité des grands pôles conditionne la croissance de l'emploi présentiel : plus que les bassins de vie de grands pôles, soumis à des effets de congestion, ce sont les bassins de vie périurbains des grandes aires urbaines, à forte dynamique démographique, qui connaissent la croissance de l'emploi présentiel la plus forte. Si on s'écarte plus nettement des grandes aires urbaines, deux types de polarisation secondaire sont relevés : celui qui concerne les villes moyennes et celui des stations touristiques. La localisation des aménités et des équipements joue un rôle important pour attirer une demande touristique et animer la dynamique des emplois de bassins de vie périphériques. La spécificité de ce secteur présentiel tient au fait que sa dynamique ne dépend pas de celle de la population résidente et que la localisation des emplois y est l'objet de micropolarisations locales.

Du point de vue de l'action publique, ces éléments confirment que tous les espaces ne sont pas situés à la même enseigne, selon leur dimension et leur composition socio-économique, mais aussi selon leur position spatiale. En position centrale, dans les pôles urbains ou des stations touristiques, la croissance de la demande localisée et des activités présentielles produit une croissance de l'emploi dans l'ensemble du bassin de vie. Les ressorts de la polarisation fonctionnent aussi dans le cas des activités présentielles. Il est nécessaire de les intégrer dans la réflexion sur leur contribution à l'aménagement du territoire. Dans le cas des espaces périphériques, sans attendre d'éventuels effets de diffusion généralisée de la croissance urbaine ou touristique, une politique volontariste consisterait à poser des jalons pour permettre la constitution de pôles secondaires et de pôles relais. Les actions des collectivités d'échelon supérieur, et notamment de l'Etat, sont en mesure de placer l'écheveau des décisions locales dans un cadre d'anticipation commun.

Un deuxième ensemble de résultats conduit à discerner, parmi les activités présentielles, celles qui sont sensibles aux effets de concentration et d'agglomération. On ne peut plus se contenter de l'image traditionnelle, associée aux services aux particuliers, qui repose sur des technologies peu intensives en travail et requiert beaucoup de travail non qualifié. L'hétérogénéité sectorielle est grande à l'intérieur de la sphère présentielle, et toute une partie des services suivent actuellement une logique de croissance classique par le marché, avec augmentation de la taille des entreprises et normalisation des produits. Les

nouvelles technologies de communication sont à l'origine de cette évolution qui produit des gains de productivité significatifs et des formes d'industrialisation des services. Il y a dès lors une distinction essentielle entre les services qui se développent par gains de productivité et baisse des prix, et ceux qui se développent sans gains de productivité et donc sans baisse des prix, ces derniers étant inélastiques aux prix –on les trouve surtout dans les secteurs de la santé, de l'éducation, des services sociaux, de l'administration publique. La réflexion sur l'emploi dans les services, conditionnée à ces évolutions, ne s'oriente pas sur la recherche d'activités intensives en travail peu qualifié. Les résultats vont dans ce sens, en mettant en évidence un niveau de qualification plus élevé dans les activités présentielles que non présentielles.

Au niveau des politiques nationales en faveur des services, les aides à l'emploi de personnel peu qualifié ne constituent qu'une fraction, nécessairement limitée, des pistes à développer. Les postes visés, pour lesquels se conjuguent basse qualification et sensibilité au coût du travail, sont restreints à quelques secteurs des commerces et des services aux personnes. Les actions publiques sont à relier aux interventions territoriales car les compétences en question mettent en jeu la confiance et les relations interpersonnelles ; elles sont aussi à relier aux mesures de solvabilisation de la demande (Barcet et Bonamy, 2007). On sait en effet qu'un ensemble d'activités de services de proximité aux personnes sont susceptibles de se développer au rythme de l'évolution des besoins et des modes de vie, dans un contexte de vieillissement de la population. Les mesures en faveur de l'emploi trouveraient ainsi avantage à combiner un cadre national d'intervention avec des actions locales, adaptées aux conditions de vie du territoire. Elles sont aussi à penser concomitamment à des mesures en faveur de l'investissement, matériel et immatériel. Les gains de productivité, par lesquels passent les baisses de prix, sont obtenus par augmentation de l'intensité capitalistique, avec un moindre recours au travail mais de qualification croissante. Les préconisations en faveur de la création de plateformes de services (cf. Debonneuil, 2004) vont dans ce sens ; elles combinent investissement et organisation pour inventer de nouvelles modalités d'offre en profitant des opportunités qu'offrent les NTIC. Deux conséquences sont à attendre de ces évolutions : le coût du service se détache du coût du travail et la localisation de l'emploi se détache de l'aire de marché. Les effets sont, et seront davantage encore dans l'avenir, différenciés spatialement. Aussi une politique nationale uniforme risque t'elle d'accentuer les écarts selon les zones. On entrevoit, dans nos résultats, les effets de concentration qui se produisent dans certains secteurs des activités présentielles, même si la croissance globale en volume masque l'impact de cette recomposition dans les espaces périphériques.

Un troisième ensemble de résultats concerne le caractère limité des interactions spatiales à l'exception notable du tourisme. La situation générale de l'emploi présentiel sur un bassin de vie n'est pas influencée par la situation des bassins de vie voisins, contrairement à ce qui se passe dans le cas des emplois non présentiels –sauf dans le cas des services marchands et du tourisme. Ce résultat donne crédit à la pertinence des interventions publiques locales, et ce d'autant que les contextes locaux sont à la fois hétérogènes et déterminants de la situation de l'emploi présentiel. En effet, la dynamique et la composition de l'emploi présentiel dépendent de la structure de la population au sein des bassins de vie (ex : âge, revenu, CSP, …). Ainsi, dans les bassins de vie présentant une population âgée, comme dans le Limousin, la Lozère ou la Drôme, la croissance de l'emploi présentiel est plus faible et l'importance relative du secteur santé-social plus forte ; à l'inverse, l'emploi présentiel est davantage tourné vers la construction au sein des bassins de vie périurbains des grandes aires urbaines, marqués par une forte croissance démographique et une population plus jeune qu'ailleurs. Ces deux cas polaires montrent que la croissance de l'emploi présentiel peut découler de logiques démographiques complètement différentes : arrivée de jeunes ménages, vieillissement sur place de populations déjà âgées (4e âge), attraction de séniors encore dynamiques (3e âge), etc. Dans le cas du tourisme, l'existence d'interactions spatiales souligne l'intérêt d'une action publique visant à stimuler l'innovation organisationnelle (renforcement des effets de gamme par approvisionnement local) et l'accès à l'information (renforcement des effets de notoriété notamment dans le cadre de démarches de marketing territorial).

Un résultat plus surprenant concerne l'absence d'interactions entre les activités présentielles et non présentielles. Ce résultat va à l'encontre des idées communes sur l'inséparabilité des deux sphères dans une optique de développement territorial. En fait, ce résultat comporte deux volets, l'un positif qui ouvre à

la colocalisation d'activités des deux sphères, l'autre qui amenuise les perspectives d'effets croisés entre les deux sphères. Le développement en parallèle d'emplois présentiels et non présentiels est donc possible, alors que c'est la difficulté de lier les deux qui est le plus souvent mise en avant. Cela n'autorise pas à contester la réalité de problèmes localisés qui touchent à des concurrences d'usage et qui mettent en jeu des représentations sociales différentes, parfois antagonistes. L'interprétation principale qui peut être avancée face à ce résultat d'indépendance relative des deux sphères tient à une disjonction des plans économiques dans lesquels elles agissent. Le marché du travail notamment, mais aussi le marché foncier et le marché des biens intermédiaires, sont sans doute différents pour les activités présentielles et non présentielles. La séparation, telle qu'on la perçoit à ce niveau d'analyse, éviterait les concurrences pour l'accès aux facteurs de production mais elle réduirait aussi les effets positifs d'entrainement. C'est en effet le second aspect de ce résultat : le développement d'emplois productifs ne suscite pas automatiquement celui d'emplois présentiels. Dans tout un ensemble de situations locales, une croissance (éventuelle) des activités non présentielles ne suscite pas systématiquement celle des activités présentielles, alors que la création de zones d'activités industrielles reste souvent présentée comme levier pour l'ensemble de l'économie locale. Les activités présentielles doivent alors être pensées en soi, au regard des besoins des populations locales et de soucis globaux d'équité territoriale. On peut y voir une faiblesse pour penser la croissance locale mais aussi une source de gains potentiels en jouant sur le développement des interactions. Elles passent sans doute par des modifications, du côté des entreprises dans les approvisionnements locaux, du côté des ménages dans les achats locaux ; les expériences de nouveaux circuits d'échange territorialisés, dans les domaines de l'énergie, de l'éco-construction ou de l'alimentation, éclairent les pistes envisageables.

CONCLUSION

Les résultats obtenus au niveau de l'ensemble des bassins de vie français renouvellent sensiblement les analyses de l'économie présentielle et de son rôle dans le fonctionnement économique régional. Ils entérinent l'importance du classement très général en deux secteurs d'activités, l'un productif tourné vers les marchés internationaux et orientés par les avantages compétitifs des régions, l'autre présentiel dédié aux aires de marché locales pour la satisfaction des besoins de proximité des populations. Cela ne signifie pas que chaque ensemble soit homogène. Nous avons montré un haut degré d'hétérogénéité interne aux activités présentielles en termes économiques et géographiques, mais ces deux ensembles se distinguent par leur logique spatiale. Le premier est soumis à de lourds impératifs de productivité et de prix, sous concurrence internationale, qui pousse les entreprises à la concentration et à la normalisation. Le second développe des activités intensives en emploi, avec des gains de productivité limités, pour satisfaire une demande de proximité assez inélastique aux prix ; toutefois, ce clivage est soumis à de fortes évolutions qui rapprochent les mécanismes économiques des activités présentielles de ceux des activités productives, avec d'importantes concentrations en perspective.

Les résultats de cette recherche confirment les avancées théoriques et empiriques des modèles de la base obtenues dans d'autres cadres géographiques. Les interactions spatiales jouent un rôle déterminant dans les activités productives et présentielles touristiques (basiques), soulignant l'importance des politiques publiques favorables à ce type d'interactions (mise en cohérence des stratégies de pôles touristiques par exemple). A l'opposé, aucune interaction spatiale n'a été mise en évidence dans les activités présentielles induites, ce qui peut être entendu comme un faible degré de concurrence entre territoires proches dans le domaine des commerces ou des services. Aucune interaction n'a également été mise en évidence entre les dynamiques de l'économie productive et résidentielle. Des liens positifs peuvent donc être envisagés et développés entre les deux, reposant sur des économies de proximité et une valorisation des préférences des consommateurs pour la diversité.

Les résultats valident de plus l'importance des effets d'offre. Souvent négligés dans le cas des activités présentielles, leur rôle est ici revalorisé. Ils passent à l'heure actuelle par des fonctions de production dans lesquelles le facteur travail est essentiel, sur des qualifications sans cesse plus élevées, et dans lesquelles le capital augmente au fur et à mesure que les possibilités techniques, notamment liées aux NTIC, ouvrent à de nouveaux investissements. Baisse des coûts de communication et capitalisation croissante sont deux facteurs qui poussent fortement à la concentration des activités : la sphère présentielle, peu touchée jusqu'à maintenant, va connaitre d'importantes évolutions sur cette voie. Les effets seront très sensibles aux caractéristiques économiques des régions et aux formes du volontarisme public.

On peut entrevoir des pistes d'action pour le développement des territoires. Le développement des activités présentielles est sensible aux préférences des populations présentes et conduit à des profils d'économie présentielle différenciés selon les territoires, l'orientant soit vers des activités centrées sur la santé, l'éducation ou encore du tourisme ou de l'éducation. La responsabilité des autorités publiques locales s'en trouve rehaussée, dans un mouvement de décentralisation croissante ; l'adaptation des choix aux contextes locaux en est améliorée et ouvre des perspectives de développement potentiel. Mais la responsabilité de l'Etat est aussi renforcée. La diversité des initiatives locales nécessite en effet un cadre global qui soit à même de produire une cohérence d'ensemble, de garantir une certaine équité des populations face à l'accès aux services universels et de préparer les anticipations des acteurs locaux.

L'une des questions essentielles qui émerge de ce travail, dans ses prolongements prescriptifs, concerne les modes d'articulation de l'action publique locale et supra-locale. L'action la plus localisée a l'avantage de coller au plus près des caractéristiques et attentes de la population ; elle a tendance à refermer sur son périmètre les externalités produites par son action sur les biens publics locaux. L'action plus globale, nationale ou régionale, apporte d'autres moyens et un cadre de mise en cohérence. Elle concourt à la convergence des actions locales vers des objectifs de réalisation de biens publics globaux et d'équité.

En tendance de moyen et long terme, deux scénarios contrastés peuvent être envisagés. Le premier, de nature optimiste, envisagerait un développement des activités présentielles à même d'accompagner l'évolution des besoins des populations avec une forte coïncidence spatiale. Les ménages choisiraient leur lieu de résidence selon leurs préférences pour les aménités et selon les prix des logements, les progrès des technologies de communication facilitant l'expression de la variété des préférences à l'échelle nationale. Il suffit qu'une convergence suffisante de ces choix favorise l'apparition de regroupements de populations en différents points du territoire, dans des formes urbaines traditionnelles ou dans de nouvelles configurations, pour que les activités présentielles confortent ces choix individuels et amplifient la relocalisation de l'économie. Un cercle vertueux s'enclencherait et une nouvelle géographie nationale, relativement harmonieuse, se développerait. Des opportunités complémentaires de croissance locale d'activités en lien avec l'attraction de populations temporaires, dans le domaine du tourisme et des activités récréatives, complèteraient le tableau en constituant de nouveaux pôles « compensateurs » dans les zones périphériques. Un deuxième scénario serait plus tranché dans ses conséquences spatiales. Il met en avant les ressorts de croissance qui attendent ces activités comme les activités productives, à base d'investissement et de travail qualifié. Ce sont les opportunités technologiques qui conduiraient la localisation des activités et la mise à distance des lieux de production vis-à-vis des lieux de consommation se généraliserait. Il ne serait plus question d'effets d'entrainement localisés : ne resterait au plus près des populations que des emplois peu qualifiés qui mettraient en œuvre le dernier segment du processus de production, au contact du consommateur final. Les forces de différenciation régionale renforceraient alors les anciens foyers d'économies d'agglomération.

Si ce très rapide schéma prospectif a un mérite, c'est celui de rappeler que les forces économiques établissent des tensions entre les forces de regroupement des hommes et des activités et les forces de dispersion. Historiquement, ce sont les forces de concentration qui l'emportent. A chaque changement de régime technologique, les mêmes espoirs rejaillissent d'une inversion des tendances anciennes au profit de figures plus équilibrées, à chaque fois déçus : il vaut mieux attendre de telles perspectives d'une action publique volontaire et anticipatrice que des forces économiques spontanées. Entre les deux scénarios polaires évoqués, il apparait alors toute une gamme d'évolutions possibles selon le degré de volontarisme de l'action publique et son échelle géographique de déploiement.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Arellano M., Bond S., 1991, Some tests of specification for panel data: Monte Carlo evidence and an application to employment equations, The Review of Economic Studies, 58(2), 277-297.

Aubert F., Dissart JC., Lépicier D., 2008, Localisation des services résidentiels. Analyse de la territorialisation de l'économie résidentielle à l'échelle intra-métropolitaine. Rapport d'étude dans le cadre du groupe de prospective « Économie des services et territoires » de la DIACT, 106 p.

Barcet A., Bonamy J., 2007, Les services de proximité à la personne. Réflexion sur les conditions d'émergence et de développement d'une dynamique, in Monnoyer MC. et Ternaux P. (eds.), Mondialisation des services. Innovation et dynamiques territoriales, L'Harmattan, p. 297-310.

Barlet B., Crusson L., Dupuch S., Puech F., 2008, Localisation des activités de services et vulnérabilité des territoires : Quels territoires de la France métropolitaine sont les plus vulnérables face à l'intensification de l'ouverture internationale des services ? Rapport d'étude dans le cadre du groupe de prospective « Économie des services et territoires » de la DIACT.

Blanc M., Schmitt B., Amiaud E., 2007, Orientation économique et croissance locale de l'emploi dans les bassins de vie des bourgs et petites villes, Économie et Statistique, n° 402 : 57-74.

Centre d'Analyse Stratégique, 2009, Le développement du télétravail dans la société numérique de demain, Rapport d'étude, novembre.

Davezies L., 2009, L'économie locale « résidentielle », Géographie, Économie, Société, 11 : 47-53.

Debonneuil M., 2004, Les services : une opportunité pour créer des emplois productifs, in Cahuc P. et Debonneuil M., Productivité et emploi dans le tertiaire, rapport Conseil d'Analyse Économique, p. 12-59.

Hilal M., Schaeffer Y., Détang-Dessendre C., 2013, Espaces et ruptures territoriales, in Laurent E. (dir.), Vers l'égalité des territoires. Dynamiques, mesures, politiques, rapport au Ministre en charge de l'aménagement du territoire, p. 62-77.

Hoogstra GJ., Florax R., van Dijk J., 2005, Do "jobs follow people" or "people follow jobs"? A meta-analysis of Carlino-Mills studies, 45th Congress of the European Regional Science Association, Amsterdam, 23-27 August.

INSEE, 2010, Sphère présentielle et sphère non présentielle, note INSEE, 7 p.

INSEE, 2011, Méthode d'actualisation du nouveau zonage en aires urbaines 2010, note INSEE, 13 p.

INSEE, 2012, La méthode de détermination des « bassins de vie 2012 », note INSEE, 6 p.

INSEE Rhône-Alpes, 2010, Grand Sud-Est : l'économie présentielle stimulée par la croissance démographique et le tourisme, La lettre, n° 131.

Mouhoud EM., 2010, Économie des services et développement des territoires, DATAR, collection Travaux, La Documentation Française.

Mulligan G., Vias A., 2011, Place-specific economic base multipliers, Environment and Planning B: Planning and Design, 38, p. 995-1011.

White M.J., 1983, The measurement of spatial segregation, American Journal of Sociology, Vol. 88, n° 5, 1008-1018.